



Communiqué de presse

Ouest lausannois : protection contre les crues et promotion de la biodiversité

Le Canton et les communes présentent le détail du projet Broye-Chamberonne

Le projet Broye-Chamberonne permettra d'assurer une protection durable de l'Ouest lausannois contre les crues tout en renforçant la biodiversité en milieu urbain. Il prévoit ainsi le percement, sur deux kilomètres, d'une galerie souterraine de dérivation du ruisseau de Broye et des eaux de pluie de la région, l'élargissement et la renaturation de la Chamberonne, sur près de deux kilomètres, ainsi que la réalisation d'une île aux oiseaux au large du rivage. Le projet, porté par plusieurs communes, l'Etat de Vaud et l'Université de Lausanne (UNIL), offrira à la population un cadre de vie plus sûr et un accès direct à la nature. Les investissements estimés se chiffrent à 80 millions de francs et la mise à l'enquête est prévue pour l'automne 2024.

Les détails du projet Broye-Chamberonne ont été présentés ce matin par les partenaires réunis dans le cadre de cette ambitieuse réalisation. Ce projet, qui s'articule en trois volets interdépendants, a été initié en raison du besoin de plusieurs communes de l'Ouest lausannois de protéger leur territoire contre le risque d'inondations. Il prévoit en premier lieu la réalisation d'une vaste galerie souterraine visant à sécuriser les territoires des communes de Romanel-sur-Lausanne, Jouxens-Mézery, Prilly et Renens. Celles-ci sont en effet traversées par le ruisseau de Broye et ses affluents, le ruisseau des Baumettes et le Galicien.

Protection durable pour un secteur densément urbanisé

Au cours des dernières décennies, ces cours d'eau ont été canalisés et enterrés pour faciliter le développement démographique et économique de la région. L'urbanisation a par ailleurs rendu imperméables de larges portions du territoire et augmenté les quantités d'eau de pluie amenées dans les cours d'eau canalisés : lors de fortes précipitations, les débits augmentent et les canalisations n'arrivent plus à les absorber, ce qui peut provoquer de graves inondations, à l'image des événements survenus en 2008 et 2014. L'Office fédéral de l'environnement (OFEV) estime à quelque 200 millions de francs les dommages potentiels causés par une crue centennale dans ce secteur densément habité.

La réalisation de la galerie de Broye est pilotée par la commune de Renens au nom d'une entente intercommunale créée à cet effet en 2022, regroupant les communes de Jouxens-Mézery, Lausanne, Prilly, Romanel-sur-Lausanne et Renens. L'ouvrage sera creusé sur près de deux kilomètres entre Prilly et le site de l'UNIL, où un exutoire le reliera à la Chamberonne. D'un diamètre de 3,6 mètres, la galerie sera percée avec un micro-tunnelier à une profondeur moyenne de 19 mètres. En récoltant les eaux claires du bassin versant du ruisseau de Broye, elle réduira durablement le risque d'inondation, notamment dans le périmètre de la gare de Renens. Elle facilitera aussi la séparation des eaux de pluie et des eaux usées, garantissant ainsi une meilleure qualité des eaux, en particulier dans le secteur de la plage de Vidy.

Retour à une dynamique naturelle

Actuellement, le lit de la Chamberonne n'est pas dimensionné pour absorber les débits supplémentaires qui lui parviendront de la galerie de Broye. C'est pourquoi le projet prévoit en second lieu l'élargissement du cours d'eau, le faisant passer de 8 à 16 mètres. Des travaux de renaturation vont dès lors être menés sur un tronçon de près de deux kilomètres depuis le

campus de l'UNIL jusqu'à l'embouchure de la rivière dans le lac. Les interventions planifiées renforceront considérablement les valeurs écologiques du site et lui permettront de retrouver une dynamique naturelle. Les interventions comprennent l'aménagement de bras secondaires, d'espaces de libre évolution et d'un large delta à l'embouchure de la rivière dans le lac. Le remplacement de plusieurs passerelles pour la mobilité douce et du pont sur la RC1 est également prévu. Le chantier sera conduit par une entreprise de correction fluviale réunissant l'Etat de Vaud, l'UNIL et les communes de Lausanne, Ecublens, Chavannes-près-Renens et St-Sulpice.

Une île pour les oiseaux

Enfin, les aménagements projetés comprennent également une île aux oiseaux au large de la plage de Vidy. Baptisée « Ile Leusonna », cette structure sera conçue sur les mêmes principes que celle construite en 2002 à Préverenges. Longue d'environ 260 mètres, elle constituera une plus-value importante en matière de biodiversité. L'île, dont la construction est pilotée par la Ville de Lausanne, accueillera de nombreuses espèces d'oiseaux, notamment lors des périodes de migration.

Enjeux et financements

L'ensemble de ce projet majeur de gestion des eaux et de promotion de la biodiversité répond à de nombreux enjeux auxquels sont confrontées les communes de l'Ouest lausannois. En assurant la sécurité des biens et des personnes, les réalisations planifiées renforceront la qualité de vie de la population et les conditions cadres nécessaires au développement des activités économiques. Elles contribueront aussi à améliorer la qualité des eaux et à rationaliser le traitement des eaux usées. Enfin, le projet offrira un haut-lieu de biodiversité en milieu urbain, tout en ouvrant un nouvel espace de détente et de ressourcement à la population.

Les investissements estimés pour la concrétisation des différents éléments du projet s'élèvent à près de 80 millions de francs. La part cantonale pour la galerie de Broye et la renaturation de la Chamberonne s'élève à près de 30 millions de francs et a déjà fait l'objet d'une demande de crédit acceptée par le Grand Conseil. La Confédération, pour sa part, soutiendra le projet à hauteur de 18,5 millions de francs. Le solde est à la charge des communes. Les mises à l'enquête publique respectives des trois volets du projet doivent s'ouvrir simultanément à l'automne 2024. Les différentes phases des travaux, une fois les autorisations délivrées, s'étaleront sur une dizaine d'années.

Lausanne, le 20 juin 2024

Renseignements complémentaires :

Etat de Vaud :

Vassilis Venizelos, conseiller d'Etat, Département de la jeunesse, de l'environnement et de la sécurité, 021 316 86 23 ;

Olivier Stauffer, chef de la section Aménagement cours d'eau et rives lacustres, Direction générale de l'environnement, 021 316 75 63 ;

Entente intercommunale de la galerie de Broye :

Tinetta Maystre, conseillère municipale en charge de l'urbanisme, des infrastructures et de la mobilité, 076 407 33 81 ;

Ville de Lausanne :

Pierre-Antoine Hildbrand, conseiller municipal, Directeur de la sécurité et de l'économie, 079 964 27 39 ;

Université de Lausanne :

Benoît Frund, vice-recteur transition écologique et campus, 021 692 23 10.

Informations complémentaires : www.broye-chamberonne.ch